

Prévisions budgétaires

La publication et la diffusion de publications du gouvernement absorbent environ les deux tiers du budget d'Information Canada. Je voudrais vous parler des autres initiatives prises par l'agence notamment le réseau d'informathèques, l'un de ses nouveaux services. Six de ces centres ont déjà été créés; ils sont situés à Ottawa, Montréal, Toronto, Halifax, Winnipeg et Vancouver. Je crois que toutes ces villes souhaitaient la création de ces centres. Beaucoup d'autres villes en ont également fait la demande, réclamant la création de tels centres dans leurs limites. Il s'ensuit qu'on projette l'établissement de cinq nouveaux centres en Alberta, en Saskatchewan, au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve.

D'après nos dossiers nous recevons et traitons les demandes au rythme de plus de 500,000 par an. Ce nombre va augmenter lorsqu'on aura créé cinq centres supplémentaires. Cette année, l'augmentation du volume des demandes s'élève à 20 p. 100 d'après nos calculs. Information Canada a répondu à 55 p. 100 des demandes sans faire appel à d'autres ministères. On peut dire alors que les ministères sont déchargés d'environ 275,000 demandes par an. Lorsqu'elle disposera de systèmes de récupération des données supplémentaires, Information Canada pourra répondre à chaque demande en moins de deux minutes en moyenne et le pourcentage des demandes transmises à d'autres ministères sera énormément réduit. C'est ce qui se passe déjà avec le réseau d'informathèques; il traite 500,000 demandes par an.

Comme les députés le savent, il a été question que des députés ouvrent des bureaux de circonscription. Si cela se faisait, il est certain que ces bureaux recevraient un grand nombre de demandes de renseignements détaillés au sujet des programmes du gouvernement et tous les députés conviendront, j'en suis certain que les services fournis par les informathèques seraient très utiles pour répondre à ces demandes. Laissez-moi vous citer en exemple l'informathèque de Vancouver. Un grand nombre des autres services d'information sont assurés par des groupes bénévoles et sont très utiles aux citoyens à faible revenu qui veulent profiter, parfois de toute urgence, de programmes gouvernementaux destinés à les aider. Ces services comptent beaucoup sur les informathèques d'Information Canada. On s'adresse à eux pour obtenir des réponses aux demandes de détails sur ce qu'il faut faire pour être admissible à divers programmes du gouvernement.

● (2100)

Les centres de renseignements d'Information Canada appuient tout ce réseau de centres et de services d'information et de services de renseignements qu'assurent des groupes de bénévoles et d'autres organismes. Je ne pense donc pas qu'il s'agisse là d'une question de peu d'importance: lorsqu'on parle de dissoudre Information Canada, on parle de dissoudre un service nécessaire qui a tangiblement et positivement profité à beaucoup de Canadiens qui, dirais-je, ont grandement besoin de ces services.

J'aimerais étudier une autre fonction nouvelle d'Information Canada en plus des fonctions reprises aux autres ministères, c'est-à-dire la consolidation des services de diffusion de l'information des autres ministères du gouvernement à l'échelon régional. Les députés connaissent tous très bien les services d'information que donnent tous les ministères du gouvernement à Ottawa. Six seulement des 44 ministères importants ont des services de diffusion de l'information à l'échelon régional. Pourtant, c'est à l'échelon régional, à la base, que les gens ont le plus besoin d'information sur les services du gouvernement.

[M. Munro (Hamilton-Est).]

Comme je l'ai dit au comité, l'un des rôles principaux d'Information Canada est d'éliminer ce qui pourrait bien être une prolifération des services d'information régionaux des 44 ministères. En créant ces centres dans toutes les régions importantes des provinces, Information Canada peut consolider ce service et, grâce à un organisme au niveau régional, mettre à la disposition du public l'information émanant de tous les ministères, à laquelle il a droit. Je pense que cela aiderait positivement les Canadiens, pour ne rien dire des avantages accessoires de l'établissement d'une présence fédérale positive relativement aux services que fournit le gouvernement fédéral à la population.

Une troisième fonction nouvelle qu'Information Canada commence tout juste à assumer et qui, je l'espère, se précisera de façon plus constructive et concrète à l'automne, c'est de rendre plus complet tout le système de diffusion de l'information à Ottawa. Il a souvent été question au Parlement et dans les organes d'information de la préoccupation excessive du gouvernement fédéral au sujet de la discrétion, des renseignements accumulés par les personnes compétentes dans les divers ministères et qui ne sont pas accessibles aux Canadiens comme ils le devraient. On dit qu'ils devraient être communiqués aux parlementaires et par l'intermédiaire de ces derniers être transmis aux média et ainsi de suite.

Conformément à son mandat initial dont j'ai parlé, Information Canada est disposé à collaborer avec le Conseil privé en vue de trouver de nouveaux principes directeurs. Il est disposé à analyser toute la documentation et les renseignements dans les divers ministères qui n'ont pas encore été rendus publics et à établir de nouveaux principes directeurs qui, espérons-nous, mettront davantage de renseignements à la disposition de la population. On espère aussi établir un système plus ouvert et mettre au point une méthode impartiale permettant de contrôler les jugements rendus au sujet de la dissimulation de certains renseignements. Je crois que les députés conviendront que si Information Canada se contentait de remplir cette fonction parmi tant d'autres très utiles dont j'ai parlé, ce serait une fonction fort valable. C'est pour cette raison, je crois, qu'Information Canada a reçu un tel appui du comité.

J'ai touché, monsieur l'Orateur, à trois des nouveaux secteurs d'activité dans lesquels s'est engagé Information Canada, savoir les centres d'information, la centralisation et la diffusion de l'information émanant de tous les ministères au niveau régional au lieu de faire faire cette tâche par chaque ministère, et, troisièmement l'élaboration de nouvelles règles permettant de mettre au point un système plus ouvert rendant l'information d'accès plus facile pour le public.

Je voudrais maintenant rappeler aux députés que s'ils étaient tentés de se prononcer sur ces crédits de façon à paralyser complètement Information Canada, ils devraient penser sérieusement aux fonctions que cet organisme remplit pour le compte d'autres ministères. J'ai déjà mentionné certains nouveaux domaines d'activité, mais je parle maintenant des fonctions qu'il a assumées et dont dépendent tout le système de gouvernement aussi bien que la Chambre et ses députés. Je veux parler, bien sûr, de la publication et de la distribution de l'information gouvernementale—de périodiques, de documents de tous genres, dont la variété saute aux yeux des députés qui regardent les feuillets roses qu'ils reçoivent tous les jours dans leur courrier et qui leur permettent de choisir ce dont ils ont besoin.